

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité
10'	<b>Objectif : découvrir la mission.</b> Lancement de l'intrigue. Observation de la maquette du logis.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité
50'	<b>Objectif : découvrir le quotidien des nobles et des domestiques dans les pièces du logis au XVIII<sup>e</sup> siècle.</b> Déambulation commentée. Jeux d'observation, manipulation d'objets d'époque et énigmes.	Médiateur	Corps de logis
45'	<b>Objectif : connaître les fonctions des bâtiments d'un logis bas-poitevin et du jardin clos.</b> Observation et recherche de détails architecturaux. Énigmes sur le jardin. Jeu d'écoute sur les activités des domestiques.	Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Cour d'honneur, basse-cour, jardin
10'	Bilan et résolution de l'intrigue autour de la maquette, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée

Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)

3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions climatiques.

## RENDEZ-VOUS

Le Logis de la Chabotterie  
-Saint-Sulpice-le-Verdon -  
85260 MONTREVERD



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

### HISTOIRE

Le XVIII<sup>e</sup> siècle. Expansions, Lumières et révolutions.

### HISTOIRE DES ARTS

État, société et modes de vie (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.). L'art au temps des Lumières et des révolutions (1750-1850).

### ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Adapter ses déplacements à des environnements variés : le parcours d'orientation.

# CONSIGNES DE VISITE

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe** au sein du Logis et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du Logis.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Respecter la flore : pas de cueillette dans le jardin et les extérieurs du Logis.

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du Logis. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et à la météo.